

EXTRAIT N°94/2022

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 17	Votants : 28	Procurations : 11
Certifié exécutoire			
Reçu en Préfecture le :			
Affiché le :			

L'An deux mille vingt-deux, le douze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du Conseil - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 05 décembre 2022.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, LABORIE, LAURENS, LLOUBERES, MONTAGUD, MONTÉGUT, PREVOST, VIGNERES.

ABSENT EXCUSÉ : M. AUGOT

PROCURATIONS

Mme BAKER	à	M. LABORIE
Mme CAIRE	à	Mme CAMBOULIVES
M. BERNARDINI	à	M. DEJUNIAT-BERNARDINI
M. LAJAT	à	Mme MONTAGUD
M. JOUSSEAUME	à	Mme ARNAL
M. LEFEVRE	à	M. BEUILLÉ
M. PICARD	à	Mme BELABBAS
Mme MAIRAVILLE	à	Mme GUZOU
M. PERCHERON	à	M. LAURENS
M. SAFON	à	M. BERNES
M. VIGNEAU	à	M. MONTÉGUT

SECRETAIRE : Mme PREVOST a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET: PERSONNEL – Création de poste suite à augmentation de la durée hebdomadaire de service –Service Entretien des bâtiments

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider l'augmentation horaire du temps de travail d'un agent d'entretien des salles communales, rendue nécessaire au regard des besoins constatés au sein du service concerné.

Cette augmentation dépassant 10 %, il convient de créer le poste correspondant, à compter du 1er janvier 2023, tel que présentés ci-dessous :

EFFECTIF(S)	POSTE	CATEGORIE	CADRE(S) D'EMPLOIS	GRADE(S) OCCUPE(S)	DUREE HEBDOMADAIRE	
					ACTUELLE	MODIFIEE
1	Agent d'entretien des salles communales	C	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	28/35 ^{ème}	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 5 décembre 2022.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider la création du poste présenté ci-dessus ainsi que la fermeture de l'ancien poste.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 28

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- de créer le poste tel que décrit ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le secrétaire de séance,

Julie PREVOST



Le Maire,

Michel BEUILLE

